

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**PLACEMENT DE TUNISIE- SICAF**

Siège social : 2 rue de Turquie – 1000 Tunis-

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2012**ACTIFS**

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2012	2011	2011
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations corporelles		56 500	56 500	56 500
Moins : amortissements		(56 500)	(48 389)	(54 039)
		-	8 111	2 461
Immobilisations financières	3	9 483 202	8 773 117	9 322 188
Total des actifs immobilisés		9 483 202	8 781 228	9 324 649
Total des actifs non courants		9 483 202	8 781 228	9 324 649
<u>Actifs courants</u>				
Placements et autres actifs financiers		6 206 933	5 785 397	6 301 274
Moins : provisions		(67 567)	(123 914)	(138 500)
	4	6 139 366	5 661 483	6 162 774
Autres actifs courants	5	206 375	194 090	61 243
Liquidités et équivalents de liquidités	6	13 713	147 564	1 068 314
Total des actifs courants		6 359 454	6 003 137	7 292 331
Total des actifs		15 842 656	14 784 365	16 616 980

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2012

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		1 874 872	1 248 188	1 248 188
Total capitaux propres		14 588 463	13 961 779	13 961 779
avant résultat de l'exercice				
Résultat net de la période		1 147 604	720 814	2 626 684
Total capitaux propres	7	15 736 067	14 682 593	16 588 463
avant affectation				
<u>Passifs courants</u>				
Autres passifs courants	8	106 589	101 772	28 517
Total des passifs courants		106 589	101 772	28 517
Total des passifs		106 589	101 772	28 517
Total des capitaux propres et des passifs		15 842 656	14 784 365	16 616 980

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2012	2011	2011
		PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus des titres - droit de propriété	9	906 950	1 004 514	1 478 415
Produits nets sur cessions de titres	10	315 120	(100 933)	1 518 439
Reprises sur provisions	4	76 324	-	-
Total des produits d'exploitation		1 298 394	903 581	2 996 854
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges d'exploitation	11	141 627	123 686	288 788
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	7 852	58 046	78 282
Total des charges d'exploitation		149 479	181 732	367 070
Résultat d'exploitation		1 148 915	721 849	2 629 784
Charges financières nettes		(45)	(13)	(68)
Autres gains ordinaires		24	-	15
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)		1 148 894	721 836	2 629 731
Impôt sur les sociétés	13	(1 290)	(1 022)	(3 047)
Résultat des activités ordinaires (après impôt)		1 147 604	720 814	2 626 684
Résultat de la période		1 147 604	720 814	2 626 684

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2012

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2012	2011	2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 755 397	2 130 534	5 117 682
Dividendes et intérêts encaissés	15	788 761	898 969	1 478 415
Total des encaissements d'exploitation		3 544 158	3 029 503	6 596 097
Décaissements pour achats de titres	14	2 732 011	1 300 221	3 097 211
Distributions de dividendes	16	1 999 946	1 799 951	1 799 952
Jetons de présence		6 000	6 000	21 000
Autres décaissements		73 601	65 325	236 189
Total des décaissements d'exploitation		4 811 558	3 171 497	5 154 352
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(1 267 400)	(141 994)	1 441 745
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT				
Encaissements provenant des cessions des immobilisations financières	17	410 965	-	-
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	17	(198 166)	-	(662 989)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT		212 799	-	(662 989)
Variation de trésorerie		(1 054 601)	(141 994)	778 756
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 068 314	289 558	289 558
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		13 713	147 564	1 068 314

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2011 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2012, à D : 9.483.202 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.602	20,029	6.621.747
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Air liquide	23.401	42,545	995.599
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>9.483.202</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2011</u>		9.322.188
<u>Achats</u>		196.485
♦ AIR LIQUIDE	196.485	
<u>Ventes</u>		35.471
♦ AIR LIQUIDE	35.471	
<u>Solde au 30/06/2012</u>		<u>9.483.202</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2012 à D : 6.139.366 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	15.049	42,338	637.140
• UBCI	27.000	19,868	536.425
• ATTIJARI BANK	6.625	17,767	117.710
• UIB	11.500	13,983	160.805
• Monoprix	80.949	5,631	455.841
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - CROISSANCE	2.246	280,323	629.606
• SICAV - RENDEMENT	15.652	100,751	1.576.955
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	65.870	10,806	711.846
• SFBT DA 2007 1/13	23	3,478	80
• SPDIT SICAF	48.485	5,999	290.864
• SEPT MOLKA HOTEL	500	100,000	50.000
• SATHOP	1.358	111,462	151.365
• CARTHAGE CEMENT	61.154	3,379	206.659
• ARTES	38.500	10,571	406.991
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	9,244	152.533
• TFT	1	100,000	100
<u>Total brut</u>			<u>6.206.933</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(67.567)

Total net ~~6.139.366~~

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2011</u>		6.162.774
<u>Achats</u>		2.728.679
♦ ATTIJARI BANK	93.405	
♦ Monoprix	189.376	
♦ SFBT	14.145	
♦ SPDIT SICAF	5.345	
♦ ARTES	38.225	
♦ ENNAKL AUTOMOBILES	10.200	
♦ CARTHAGE CEMENT	6.971	
♦ HEXABYTE	1.950	
♦ TFT	100	
♦ SICAV – CROISSANCE	8.530	
♦ SICAV - RENDEMENT	2.360.432	
<u>Ventes</u>		<u>(2.824.785)</u>
♦ CARTHAGE CEMENT	6.218	
♦ HEXABYTE	1.950	
♦ BT	403.858	
♦ SICAV - RENDEMENT	2.412.759	
<u>Plus-value latente sur titres SICAV- Croissance</u>		<u>13.457</u>
<u>Moins-value latente sur titres SICAV- Rendement</u>		<u>(11.692)</u>
<u>Dotations aux provisions</u>		<u>(5.391)</u>
<u>Reprises sur provisions</u>		<u>76.324</u>
<u>Solde au 30/06/2012</u>		<u>6.139.366</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2011</i>			<i>30/06/2012</i>
• ATTIJARI BANK	3.139	5.391	-	8.530
• SITEX	60.977	-	(13.660)	47.317
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• BT	27.518	-	(27.518)	-
• ARTES	35.146	-	(35.146)	-
Total	138.500	5.391	(76.324)	67.567

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2012 à D : 206.375, contre D : 61.243 à l'issue de l'exercice 2011 et se détaille comme suit :

		2012	2011
♦ Etat, excédent d'impôt à reporter (cf. note 13)		59.818	61.108
♦ Compte d'attente		272	272
♦ Charges constatées d'avance		28.368	135
♦ Produits à recevoir		118.189	-

<u>Total</u>	<u>206.647</u>	<u>61.515</u>
♦ Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>206.375</u>	<u>61.243</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2012, un solde de D : 13.713, contre un solde de D : 1.068.314 en 2011. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2012</u>	<u>2011</u>
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Autres réserves		1.373.591	1.373.591
• Résultats reportés		1.874.872	1.248.187
<u>Total</u>		<u>14.588.463</u>	<u>13.961.779</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.147.604	2.626.684
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>15.736.067</u>	<u>16.588.463</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1.147	2.627

(A) Au 30 Juin 2012, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réservelégale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	881 102	2 167 086	15 761 779
Affectations approuvées par l'AGO du 03 Mai 2011				(73 371)	73 371	2 167 086	(2 167 086)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(1 800 000)		(1 800 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2011							2 626 684	2 626 684
Solde au 31 Décembre 2011	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 248 188	2 626 684	16 588 463
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Avril 2012						2 626 684	(2 626 684)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011						(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2012							1 147 604	1 147 604
Solde au 30 Juin 2012	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 874 872	1 147 604	15 736 067

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2012 à D : 106.589, contre D : 28.517, au 31 Décembre 2011 et se détaillent comme suit :

	2012	2011
• Etat, retenues à la source	7.619	3.060
• Etat, TCL à payer	1.964	2.177
• Actionnaires, dividendes à payer	321	267
• Charges à payer	96.685	23.013
<u>Total</u>	<u>106.589</u>	<u>28.517</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 Juin 2012 à D : 906.950.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• ASTREE	330.602	1,600	528.963
• AIR LIQUIDE	23.401	4,800	112.325
• SICAV RENDEMENT	25.758	3,552	91.492
• SICAV CROISSANCE	2.215	3,898	8.634
• SPDIT 48.485	0,420	20.364	
• SFBT	65.870	0,600	39.522
• UBCI	27.000	0,825	22.275
• ARTES	38.500	0,550	21.175
• BIAT	15.049	2,000	30.098
• Monoprix	67.457	0,400	26.983
• ATTIJARI BANK	6.625	0,150	994
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	0,250	4.125
<u>Total</u>			<u>906.950</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2012.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2012, à D : 315.120

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>	
• AIR LIQUIDE		379.372
• CARTHAGE CEMENT		781
• HEXABYTE		1.816
• SICAV - RENDEMENT		(48.099)
• BANQUE DE TUNISIE		(20.515)
		<hr/>
<u>Sous total (1)</u>		<u>313.355</u>
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - CROISSANCE</u>	13.457	
• <u>Moins-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	(11.692)	
		<hr/>
<u>Sous total (2)</u>		<u>1.765</u>
		<hr/>
<u>Total (1+2)</u>		<u>315.120</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2012 à D : 141.627.

Il se détaille comme suit :

		<u>2012</u>	<u>2011</u>
• Services extérieurs, marché financier	7.513	11.996	
- CMF	350		
- STICODEVAM	5.983		
- BVMT	1.180		
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires		7.282	12.296
• Publicité, publications, relations publiques		3.120	5.191
• Frais de garde		71.302	150.000
• Jetons de présence		10.500	21.000
• Frais pour opérations sur titres		12.261	28.744
• Impôts & taxes		3.142	6.994
• Frais de gestion Banque de Tunisie	23.600	47.200	
• Missions et réceptions		902	-
• Autres charges		2.005	5.367
		<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>		<u>141.627</u>	<u>288.788</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 7.852, contre D : 78.282 en 2011, et se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
• Dotations aux amortissements	2.461	11.300
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	5.391	66.982
<u>Total</u>	<u>7.852</u>	<u>78.282</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2012 à D : 1.290, contre D : 3.047 au 31 Décembre 2011. Il est déterminé comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.151.888</u>	<u>2.629.731</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	10.500	21.000
- Provisions pour dépréciation des titres	5.391	66.982
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	614.678	607.175
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	48.882	37.566
- Moins-values réalisées sur SICAV- CROISSANCE après distribution des dividendes	-	2.314
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(909.944)	(1.478.415)
- Reprises sur provisions pour titres	(76.324)	-
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(616.443)	(614.678)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(381.969)	(1.494.017)
<u>Résultat fiscal avant provisions</u>	<u>(153.341)</u>	<u>(222.342)</u>
- Déduction des provisions sur titres	-	-
<u>Résultat fiscal après provisions</u>	<u>(153.341)</u>	<u>(222.342)</u>
<u>Résultat imposable</u>	<u>(153.341)</u>	<u>(222.342)</u>
<u>Impôt sur les sociétés (min. d'impôt)</u>	<u>1.290</u>	<u>3.047</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(61.108)	(64.155)
<u>IS à reporter</u>	<u>(59.818)</u>	<u>(61.108)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.824.785
- Placements courants	2.824.785	
• Moins-values nettes sur cessions		(66.017)
• Frais sur vente de titres		(3.371)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>2.755.397</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		2.728.679
- Placements courants	2.728.679	
• Frais sur achat de titres		3.332
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>2.732.011</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		906.950
- Dividendes non encore encaissés		(118.189)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>788.761</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 17 Avril 2012)2.000.000		
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2011		267
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2012		(321)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.999.946</u>

Note 17 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les encaissements pour cession d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		35.471
- Immobilisations financières	35.471	
• Plus-values nettes sur cessions		379.372
• Frais sur vente de titres		(3.878)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>410.965</u>

Les décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		196.485
- Immobilisations financières	196.485	
• Frais sur achat de titres		1.681
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>198.166</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2012

Messieurs les Actionnaires de la société Placements de Tunisie -SICAF

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Mai 2011 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.842.656 et un bénéfice de D : 1.147.604.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" arrêtés au 30 Juin 2012, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 23 Août 2012

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH